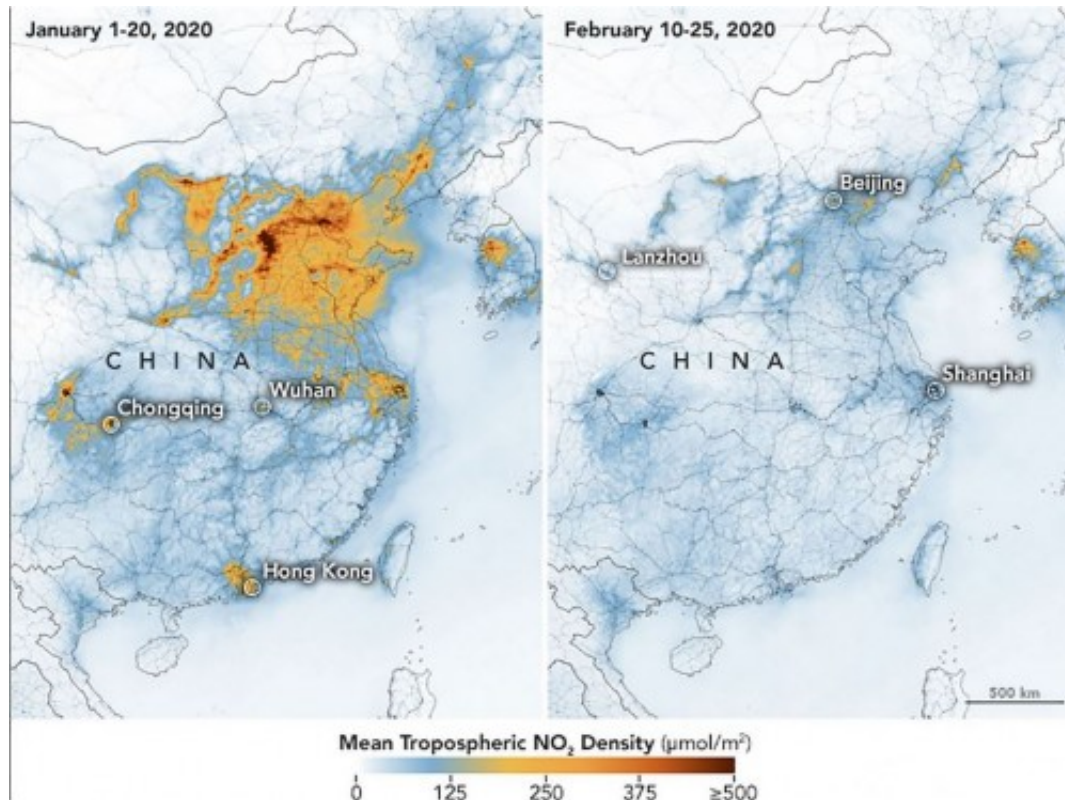


Alerte au coronavirus , RESPECTEZ LES REGLES ET FABRIQUEZ DES MASQUES !!!

La santé des enfants

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 20-03-2020



20/03/2020 :Coronavirus: fabriquer des masques en tissu pour aider ceux qui en ont besoin, d'accord mais pas n'importe comment...

Uniquement du polyester, du nez jusqu'au menton. (Explications et vidéo)

Une merveilleuse idée pour vous occuper en aidant le personnel soignant et toutes les personnes qui en ont besoin et pour vous ÉVITER DE SORTIR : RESPECTEZ LES RÈGLES SVP !!!

PROTÉGEZ VOUS ET PROTÉGEZ LA POPULATION : COURAGE !

13/03/2020 : BELGIQUE-Alert: Coronavirus : Information de la population...

Communiqué de Madame la Première Ministre, Sophie Wilmès

Coronavirus : Phase 2 maintenue, passage en phase fédérale et mesures additionnelles... A LIRE !

11/03/2020 : Coronavirus: ce mal qui pourrait bien... sauver des vies et changer l'économie. (Vidéos).

On le sait, dans la vie, tout n'est pas tout noir ou tout blanc. Cette crise du coronavirus (et la mise en pratique presque à l'extrême dans certains cas du principe de précaution), force est de constater qu'elle pourrait faire advenir des répercussions... bénéfiques. Posons-nous et attardons-nous un peu sur quelques-unes de celles-ci...

La Nasa confirme. Citation :

"C'est la première fois que je vois une chute aussi spectaculaire sur une zone aussi vaste pour un événement spécifique" remarque Fei Liu, chercheuse à la Nasa.

05/03/2020 : Mise en garde : les voleurs profitent du coronavirus pour cambrioler, faux désinfecteurs municipaux, vrais cambrioleurs.

29/02/2020 : « Les yeux des ténèbres », ce livre avait-il prédit le coronavirus COVID-19 quarante ans avant son apparition? (A lire...)

27/02/2020 : Le coronavirus inquiète le milieu de la santé mais aussi celui des entreprises. Certains secteurs sont extrêmement dépendants de fournisseurs chinois.

25/02/2020 : Le coronavirus prend de l'ampleur : le point sur l'épidémie pays par pays.

12/02/2020 : Coronavirus : « Une "très grave menace" pour le monde ». "Ce qui importe le plus, c'est d'arrêter l'épidémie et de sauver des vies. Avec votre soutien, c'est ce que nous pouvons faire ensemble", a déclaré le chef de l'OMS aux participants.

10/02/2020 : Le directeur de l'OMS alerte sur les risques de transmission du coronavirus même sans voyage en Chine.

07/02/2020 : Coronavirus: comment les chercheurs vont retrouver l'animal qui a transmis la maladie à l'homme.

Le pangolin, petit mammifère à écailles menacé d'extinction, pourrait être l'animal qui a transmis le nouveau coronavirus à l'homme, ont indiqué vendredi 07/02/2020, des scientifiques chinois.

31/01/2020 : Vidéo : Coronavirus: l'OMS décrète l'urgence internationale.

VIDÉO. Qu'est-ce qu'un coronavirus ?
Emballage médiatique ou réelle inquiétude ?
Comment s'en protéger ?

.

VIDÉO. Qu'est-ce qu'un coronavirus ?
Emballage médiatique ou réelle inquiétude ?
Comment s'en protéger ?
Trois questions à Michel Cymes sur le coronavirus

31/01/2020 . Vidéo : Coronavirus: l'OMS décrète l'urgence internationale.

L'Organisation mondiale de la Santé, dont le directeur a effectué un déplacement en Chine, décrète l'urgence internationale face au nouveau coronavirus.

L'Organisation mondiale de la Santé a passé un cap. Ce jeudi, l'OMS a déclaré une urgence de "portée internationale" face au nouveau coronavirus qui a essaimé en Chine, dans la région de Wuhan. L'organisation internationale, dont le directeur s'est rendu en Chine dimanche, affirme par ailleurs qu'il n'y a pas lieu de limiter les voyages et le commerce vers ce pays.

"Notre plus grande préoccupation est la possibilité que le virus se propage dans des pays dont les systèmes de santé sont plus faibles (...). Il ne s'agit pas d'un vote de défiance à l'égard de la Chine", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

19 pays touchés

Si l'essentiel des contaminations ont été détectées en Chine continentale, 18 autres pays sont touchés, avec plus de 80 cas confirmés au total, selon l'OMS.

"Bien que ces chiffres (en dehors de la Chine, ndr) soient relativement faibles (...), nous devons agir ensemble pour limiter la propagation", a expliqué le directeur de l'OMS.

Signal inquiétant, des transmissions interhumaines ont été enregistrées hors de Chine, en Allemagne, au Japon, au Vietnam, aux Etats-Unis et en France. Néanmoins, le directeur de l'OMS a souligné que l'organisation estimait qu'il n'y avait pas lieu de limiter les voyages et les échanges commerciaux avec la Chine. "L'OMS (...) s'oppose même à toute restriction aux voyages", a-t-il insisté.

Dans un communiqué, le comité d'urgence a expliqué que ces restrictions à la circulation des personnes et des biens pendant une urgence de santé publique peuvent être "inefficaces", perturber la distribution de l'aide et avoir des "effets négatifs" sur l'économie des pays touchés. L'OMS a désormais plus de droits

En ayant déclaré l'urgence internationale, l'OMS a désormais le droit d'interroger les pays sur les restrictions aux voyages qu'ils vont imposer ou ont déjà imposé, a expliqué le président du comité d'urgence, Didier Houssin, donnant en exemple "les visas refusés, la fermeture des frontières, la mise en quarantaine de voyageurs qui sont en bonnes conditions".

La semaine dernière, l'OMS avait estimé qu'il était "trop tôt" pour décréter l'alerte mondiale, mais l'apparition de cas de transmissions interhumaines en dehors de la Chine a fait pencher la balance.

Le bilan de cette épidémie de pneumonie virale s'est alourdi à 170 morts jeudi en Chine. Le nombre de patients contaminés par ce virus de la famille du Sras (Syndrome respiratoire aigu sévère) a grimpé à environ 7.700 en Chine continentale (hors Hong Kong), dépassant désormais largement celui (5.327) de personnes infectées par le Sras en 2002-2003.

Une alerte rarement décrétée

Wuhan, métropole du centre de la Chine d'où est partie l'épidémie, est coupée du monde depuis une semaine, comme la quasi-totalité de la province environnante du Hubei. Alors que ce cordon sanitaire imposé le 23 février interdit à quelque 56 millions d'habitants de quitter la région, les Etats-Unis et le Japon ont évacué mercredi une partie de leurs ressortissants. Un deuxième avion américain est attendu dans les prochains jours.

D'autres pays planifient des opérations, et les mesures de précaution internationales se durcissent, avec notamment la Russie qui a annoncé qu'elle fermerait vendredi ses 4.250 km de frontière avec la Chine.

L'OMS n'a jusqu'ici utilisé le terme d'"urgence de santé publique de portée internationale" que pour de rares cas d'épidémies requérant une réaction mondiale vigoureuse, dont la grippe porcine H1N1 en 2009, le virus Zika en 2016 et la fièvre Ebola, qui a ravagé une partie de l'Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016 et la République démocratique du Congo depuis 2018.

Jules Pecnard avec AFP <https://www.bfmtv.com/>

13/03/2020 : BE-Alert: Coronavirus : Information de la population.

Communiqué de Madame la Première Ministre, Sophie Wilmès

Coronavirus : Phase 2 maintenue, passage en phase fédérale et mesures additionnelles

Comme annoncé le 10 mars dernier, l'évolution de la propagation du coronavirus est évaluée au jour le jour. En effet, la situation sanitaire d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui ni celle de demain. Suite aux derniers développements, le Conseil National de Sécurité (CNS) s'est réuni le jeudi 12 mars à la demande de la Première ministre et en concertation avec les Ministres-présidents. Cette réunion du CNS a eu lieu dans la foulée de réunions des groupes d'experts du Risk Assessment Group et du Risk Management Group.

Il a été décidé de renforcer le dispositif existant par des mesures additionnelles de distanciation sociale, dans le même objectif d'endiguer la propagation de l'épidémie. Ces mesures sont proportionnelles et orientées vers un maximum d'efficacité. D'un point de vue opérationnel, nous passons en phase fédérale de gestion de crise, ce qui veut dire que toutes les décisions seront prises dans le cadre d'une cellule de gestion composée notamment de la Première ministre, des ministres compétents et des ministres-présidents. Cette phase assure une meilleure coordination et information sur les mesures prises par les différentes entités. Les mesures annoncées sont d'application sur l'ensemble du territoire national.

Tous les niveaux de pouvoir partagent la même volonté de mener une action, une communication et une application cohérentes des mesures décidées. Nous souhaitons qu'une même décision soit appliquée partout de la même manière. L'objectif prioritaire étant la préservation de la santé publique.

Ces mesures seront d'application à partir de vendredi minuit jusqu'au 3 avril inclus. Comme précédemment, l'évolution de la situation continuera à être évaluée au jour le jour.

Concernant les écoles :

Concernant les écoles, les leçons sont suspendues. Il sera organisé une garde d'enfant au moins pour les enfants du personnel médical et de soins de santé et des départements d'autorité (sécurité publique). Pour les enfants dont il n'est pas possible d'assurer une garde autre que par les personnes âgées, les parents pourront aussi trouver une solution dans les écoles.

Les crèches restent ouvertes.

Dans le cas des hautes écoles et universités, il est recommandé de développer des modules de cours à distance. Ces écoles ne sont donc pas fermées mais invitées à mettre en place des alternatives aux cours traditionnels en amphithéâtre ou en endroit confiné ;

Concernant les commerces et les activités dites récréatives (sportives, culturelles, folkloriques, etc) :

Toutes ces activités sont annulées, peu importe leur taille et leur caractère public ou privé.

Entre autres, les discothèques, cafés et restaurants sont fermés ;

Les hôtels restent ouverts sauf leur éventuel restaurant ;

La livraison à domicile et le drive-in sont permis ;

Les commerces restent ouverts toute la semaine sauf le weekend ;

Les magasins d'alimentation et les pharmacies restent quant à eux ouverts normalement (weekend compris). Néanmoins, il leur est recommandé d'augmenter les mesures d'hygiène sur base des recommandations déjà formulées.

Concernant le travail :

Le travail doit se poursuivre dans la mesure du possible mais le télétravail doit être privilégié et, si nécessaire renforcé.

Concernant les transports en commun :

Les transports en commun circulent normalement mais il est demandé de se limiter aux déplacements indispensables. Les horaires décalés permettront de ne pas congestionner les transports en commun.

A noter que ces mesures viennent s'ajouter à celles formulées précédemment. Nous restons en phase 2 renforcée.

Nous sommes bien conscients que ces décisions auront un impact pour l'économie, et particulièrement pour certains secteurs.

Dans ce cadre, le 6 mars dernier, le Conseil des ministres avait adopté dix mesures de soutien aux entreprises, à savoir :

1. Chômage temporaire pour force majeure
2. Chômage temporaire pour raisons économiques
3. Plan de paiement pour les cotisations sociales patronales
4. Plan de paiement sur la TVA
5. Plan de paiement pour le précompte professionnel
6. Plan de paiement pour l'impôt des personnes physiques / l'impôt des sociétés
7. Réduction des paiements anticipés des indépendants
8. Report ou dispense de paiement des cotisations sociales des indépendants
9. Obtention d'un revenu de remplacement en faveur des indépendants (droit passerelle)
10. Flexibilité dans l'exécution des marchés publics fédéraux

Ces mesures seront constamment évaluées afin de les renforcer, le cas échéant.

Enfin, nous rappelons que les mesures d'hygiène de base restent d'actualité, à savoir le fait de se laver les mains avec du savon, tousser et éternuer dans son coude et éviter les contacts rapprochés. Si vous avez le moindre doute, vous êtes invités à consulter votre médecin. Chacun doit contribuer à limiter la propagation du virus.

Plus de détails sur l'application de ces différentes mesures seront communiqués dans les heures qui viennent.

Vous pourrez les retrouver sur le site de référence : www.info-coronavirus.be/fr

Pour tous les citoyens ayant des questions, les numéros de téléphone suivants sont également accessibles :

- Pour les questions relatives à la Santé ou à l'ordre public : 0800/14.689
- Pour celles relatives à l'Economie : 0800/120.33